

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 12

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

27/11/2025

Date d'affichage

27/11/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Etaient présents :

Mme BERATTO Eve, M. MARCHESSEAU Roger, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. CASTRO Roberto, Mme LAJOUAIS Amanda

Etai(ent) excusé(s) :

Mme HERISSE Laetitia, Mme MOREAU Virginie

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme TEILLET Karine

Numéro interne de l'acte : 2025-62

Objet : Demande de participation financière pour la scolarisation d'apprenti à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sollicite la commune pour le versement d'une participation financière à hauteur de 50,00 €/apprenti, pour les jeunes issus de la commune pour participer au maintien de la qualité de la formation dispensé par cet établissement.

Cette année sept jeunes de la commune sont concernés.

Après avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- ✓ DECIDE d'attribuer à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat une subvention de 50,00 € par apprenti
- ✓ FIXE le montant de la subvention à 350.00 € (50,00 € x 7)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme TEILLET Karine



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 10 décembre 2025
Le Maire,
Jean-François SALANON


